

Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°142 :

Vendredi 17 Juin 2016,

(La prochaine est prévue pour le Vendredi 24 Juin prochain)

INCIPIIT PERMANENT : **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire par des infrastructures adaptées aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, *à force de violations du DROIT FONDAMENTAL*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit.
- 7) Respecter le principe de DROIT FONDAMENTAL : " **D'abord, ne pas nuire** " !

Chers auditeurs de Radio-Silence,

Je vais vous parler aujourd'hui de ce :

Vous appréciez mon travail depuis des années ?

Voici le moyen de répondre à mon APPEL d'URGENCE :

<https://www.paypal.me/LMDM>

Je n'ai RIEN reçu, depuis des années, de Google AdSense pour leurs pubs sur mon blog (1) !

A ce jour : 76,53 € nets ont été reçus sur PAYPAL pour les deux chroniques réunies : GRAND MERCI !

Restent me manquer : -13.050,00 + 76,53 = -12.973,47 € URGENT !

« COUTEAU SUISSE : ARME DANGEREUSE !... »

En Suisse, chaque Citoyen helvétique détient chez lui un fusil d'assaut, plus ou moins, en vue d'une mobilisation militaire immédiate. Mais il se voit dorénavant interdit de porter sur lui un "couteau suisse" ! En France, dans le domaine de l'aberration, on fait mieux : toutes les armes sont interdites à tout le monde sauf à quelques uns encore autorisés. Ne resteront bientôt plus que les "flics" de tout pelage. Même le port d'un simple coupe-ongles ou d'un biberon est interdit sous peine de confiscation à l'aéroport !

Ce n'est pas sur les armes qu'il faut axer l'effort de tous et de chacun. C'est sur la moralité, le respect d'Autrui, l'amour du dialogue avec les autres, et surtout avec ceux qui ont d'autres choix, priorités, idées...

Autrement dit, il faut rétablir d'urgence l'Eglise Catholique, seule porteuse de cette moralité supérieure à toutes les autres. L'Eglise doit être replacée dans toutes ses prérogatives, obligations et droits, lesquels lui ont permis, au fil des siècles, d'aboutir au pays stable et libre qui était celui de Louis XVI. La comparaison est facile : 30.000 fonctionnaires à l'époque et 6 millions de nos jours ; 3.000 gendarmes sur tout le Royaume, et 800 sergents du Guêt à Paris, contre... 500.000 flics de tous poils de nos jours ; des écoles libres apprenant à lire et écrire correctement dans toutes les paroisses, pour tous ceux qui voulaient apprendre ! Avec l'absentéisme actuel qui conduit la Najat BELKACEM à vouloir les faire assister aux cours en les payant 1.000 euros, on mesure l'échec de la pseudo laïcité maçonnique.

Résultat : plus il y a d'Etat, moins il y a de culture, d'éducation, d'instruction, de sécurité ! A propos de sécurité : à l'époque tout le monde avait le droit naturel d'être armé pour se défendre. Certes, et c'est toujours vrai, les épées coûtaient cher, les armes à feu encore plus. Mais nul ne niait le principe du droit d'en posséder à personne, surtout que les bandits n'ont jamais demandé d'autorisation à personne, eux ! La Noblesse arborait volontiers l'épée au côté, parfois doublée d'une dague de l'autre, les bandits de grand chemin utilisaient

souvent le poignard, très répandu, voire le pistolet, quand le fruit de leurs méfaits le leur permettait. Chacun avait l'arme qu'il pouvait, et savait, utiliser... Le pays atteignit un niveau de stabilité inégalé, avant le coup d'Etat maçonnique.

60 départements se soulevèrent donc, pour DIEU et pour le ROI, et contre la junte de cinglés qui voulait asseoir son pouvoir sur le Pays entier, par la Terreur. C'est ce soulèvement qui s'appelle la révolution... Elle eut lieu contre la pseudo République, mais bel et bien maçonnique ! Le soulèvement le plus complet et le plus important fut celui de la Grande Vendée dans ses deux aspects : civil et militaire. Napoléon s'est plaint, après WATERLOO, d'avoir dû immobiliser une armée républicano-impériale contre une nouvelle armée *Catholique et Royale* en 1815 !

Bruxelles, non loin de Waterloo, vient de faire pression sur le Conseil Fédéral suisse pour cataloguer comme arme soumise à autorisation de détention préalable le célèbre couteau suisse ! Inouï !

<https://www.change.org/p/parlement-suisse-port-d-arme-libre-pour-les-citoyens-suisse-honn%C3%AAtes/u/16828487>

Ils sont en train de concocter l'interdiction de détention et de port des couteaux à Sushis, à steacks, à découper, à trancher, à désosser, sans doute !?... Comment vont faire les bouchers ? Avec quoi va-t-on manger si même une fourchette à dents est cataloguée comme arme ? Mais, voyons, avec nos doigts, comme le recommande Mahomet et ses fidèles, encore de nos jours, au Maroc par exemple. Ces obscurantistes, criminels, violents contre ceux qui refusent de partager leurs idées toutes faites sont des primaires faciles à "radicaliser", comme ces individus qui viennent encore de tuer deux policiers. Ils égorgent les gens comme ils égorgent leurs moutons, avec des poignards courbes, spécialement pensés à cet effet. Ils en ont besoin pour l'AÏD EL KEBIR en ce moment. Le Gouvernement va-t-il oser les leur interdire sans les faire rigoler !?...

Ce Gouvernement va réagir comme à son habitude : pondre encore, et encore, de nouvelles "lois", de nouveaux règlements pour interdire aux uns, ce qu'il va être obligé d'autoriser à d'autres. Autrement dit, il va continuer à ignorer ce qu'est une LOI : un texte obligeant TOUT LE MONDE, PARTOUT, et en TOUT TEMPS, à commencer par ceux qui l'écrivent, sans exception ! Sinon c'est un simple règlement applicable uniquement à ceux qui l'acceptent ! En plus, il va violer encore, et toujours, son propre DROIT FONDAMENTAL, lequel garantit, justement, le droit naturel de chacun de s'armer comme bon lui semble, ouvertement, partout et tout le temps, comme en Floride depuis 1997, comme en France depuis... toujours ! Ceci bien évidemment pour être en capacité de nous défendre partout, à tout moment, nous ou Autrui.

Ma conclusion générale du jour : Le Gouvernement, qui n'est, DE FACTO, que le sommet de l'administration, pseudo républicaine, mais bien maçonnique, sectaire et totalitaire, **CRAINT son Peuple !** Et ceci bien plus que les ennemis déclarés qu'ils laissent complaisamment nous envahir et nous conquérir, pour mieux, croit-il, asseoir son pouvoir sectaire ! Au lieu de réunir, il divise les Français, pour les faire se battre entre eux, comme le leur a appris leur mentor : Charles DE GAULLE (2). Mais pas seulement, pour être plus sûr que tous les Français se feront réduire en esclavage par les conquérants invités par lui, à leurs frais, un texte au moins, le numéro 751, suit son cours en ce moment au Parlement des "godillots", signé BARTOLONE, sous forme de résolution 3692 adoptée :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/ta/ta0751/%28index%29/ta>

Impossible d'être plus "godillots" que cela !

Voyez la réaction légitime, mais encore trop modeste, en annexe (4) du 12 Juin, venant préciser la précédente du 2 Juin, rappelée encore au-dessous.

Donc, **en vertu de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen** (Français) de 1789, socle et ossature de la Constitution du régime, **j'appelle, personnellement, TOUS LES FRANCAIS à exiger le respect absolu, sans discussion possible, de leur DROIT FONDAMENTAL à s'armer, comme ils l'entendent, pour leur défense individuelle et celle d'Autrui, en cas de besoin.** Nous sommes souvent incapables de faire face, vieux, malades, ou même jeunes, car mal préparés - on ne l'est jamais vraiment - aux agressions potentielles. Nous avons besoin d'une arme pour compenser notre faiblesse. Aucune réglementation, ni même une "loi", ne nous est opposable légitimement, puisqu'elles violent la DUDHC 1789, loi fondamentale du régime.

Bien sûr, **il est de loin préférable de savoir s'en servir et de s'entraîner régulièrement dans un centre agréé. Il n'y a besoin d'aucun texte républicain pour que nous comprenions cette évidente nécessité.** Et d'ailleurs, nous respectons ceux et celles qui refusent de s'armer pour toutes sortes de raisons. Qu'ils sachent bien alors que nous ne sommes absolument pas un danger pour eux mais, au contraire, un recours, une aide immédiate, en cas d'appel "au secours" de leur part !

NOTA BENE : J'ai sauvé au cours de ma vie, en différentes occasions, et dès l'âge de 16 ans une centaine de passagers d'une vedette en perdition dans la tempête, des milliers de vies. Ce dont personne ne s'est jamais soucié de m'être reconnaissant, d'aucune manière. Un simple MERCI, ici ou là, mais beaucoup d'emmerdements, et

tous les frais induits ! Je m'en fous, je suis heureux d'avoir pu le faire par mes connaissances des navigations maritimes et aériennes, mes moyens radios, mes sauvetages en mer (5).

Il y en a assez de toutes ces violations caractérisées de nos droits de la part de prétentieux carriéristes de profession dans la fonction publique, obéissants à la dérive du courant maçonnique politiquement totalitaire dit "anti-armes". Ce courant est orienté d'abord contre les "de souche", américains comme européens, et toujours complaisants envers les conquérants égorgeurs, assassins déclarés qui se voient, eux, vendre des armes partout... en toute facilité, comme celui d'Orlando ! Sans parler de ce "Français" arrêté avec 141 Kg de TNT !... Il ne les a sûrement pas trouvés dans une armurerie de chasseurs et tireurs sportifs ! La mobilisation orchestrée ces jours-ci pour deux policiers ne doit pas rendre aveugle sur les milliers de cas contraires précédents, y compris il y a encore moins d'une semaine, comme à Marseille cette jeune femme victime, ou encore à MENTON il y a quelques mois retrouvée nue et violée dans le caniveau par un clandestin noir-africain, etc... Ce Gouvernement doit faire son devoir national, mais nous aussi, particuliers, nous devons le faire, en premiers, car toujours en premiers sur les lieux, toujours avant les "carabiniers d'Offenbach" ! Et le Gouvernement n'a AUCUN droit de nous en empêcher ! Même du bout des lèvres, pour complaire aux p'tites têtes, microcéphales congénitales. REDRESSONS LA TÊTE, COMPLETEMENT !

Le "couteau suisse", une "arme dangereuse" !? Non mais, sans blague ! Faut arrêter de nous prendre pour des cons. Nous ne sommes pas tous comme vous autres, dans les Institutions maçonniques imposées... Je ne reconnais pas votre régime, ses lois, ses règlements, et encore moins ses tribunaux aux ordres qui bâclent leur travail comme c'est pas permis et qui pérorrent, les pattes dans leurs préjugés de caste, comme les Coqs dans leur fiente ! Si j'en parle comme cela, c'est en connaissance de cause, car j'en suis la victime, tous les jours que Dieu fait, depuis 30 ans... **Voilà mon cocorico du cœur à moi !...**

LMDM

PS : Humour x 2 en (3)...

Annexes :

1) Je n'ai rien reçu de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant, déterminé par eux seuls, les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !

En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, voici la situation :

- **COMPTEURS DES DEPENSES = 141 CPI + 168 FV = 309 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 + (3 x 150) (depuis le 10 Avril 2009) = -13.050 € ! Soit 42,23 € par chronique ce qui n'est vraiment pas cher et sans payer le travail ! Environ mon découvert général actuel... financé de 20,71 % à 18,45 % l'an d'agios chez les banques !!!**

- **COMPTEURS DES RECETTES : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = + 61.320 € + (3x730) = + 63.510 ...**

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais, et comprends, à tous, me coûte : 20,55 % de mes retraites ! Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Si je n'étais marié, je serais SDF, alors que j'ai payé plus que mon épouse, et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage environ 2.300 euros mensuels dont 1.410 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €...

Voilà la situation. **Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire.** Je suis, comme tout le monde, de nos jours, drogué, contraint et forcé, à la monnaie-crédit !

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...

2) Lire à cet égard le livre de Roger HOLEINDRE : " **L'HOMME QUI FAISAIT SE BATTRE LES FRANCAIS ENTRE EUX** ". Sur une maquette des éditions d'HELIGOLAND, imprimé à Bayeux, 2009, par Roger HOLEINDRE sous le vocable : Histoire du Gaullisme. "Roger" m'a dit et aussi publiquement qu'au fur et à mesure qu'il avançait dans son ouvrage, uniquement sur des faits et des témoignages incontestables, il n'en croyait pas ses yeux, tellement c'était énorme ! D'ailleurs il n'a jamais pu être démenti par quiconque !... L'Homme en question c'est évidemment DE GAULLE. Après m'être fait quelque peu "entubé" étant jeune, j'ai aussi, comme Roger HOLEINDRE, été obligé d'aboutir, à force de vérifications et de recoupements durant 50 ans, à cette conclusion personnelle que l'Homme en question n'avait jamais été qu'un "grand con" !

3) HUMOUR :

<http://news.lexpress.fr/manuel-valls-veut-prolonger-l-etat-d-urgence-jusqu-a-la-fin-de-l-euro-22564>

VALLS voulait prolonger l'État d'Urgence jusqu'au 26 Juillet, à la fin de l'Euro, je suppose qu'il s'agit de la Coupe de "football" ? Il vient de l'obtenir jusqu'à la fin de l'Euro-monnaie unique qui donc disparaîtrait ce même 26 Juillet !?

Dire que les USA furent critiqués durant des décennies pour avoir sans arrêt le mot Dollar à la bouche. Voilà qu'avec l'EURO on ne sait même plus de quoi on parle depuis 1996, depuis 20 ans déjà !

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-n1-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle le HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

4)

Le 12/06/2016 à 11:44, fftir-info-Gilles-DUMERY-F.F.Tir-@itac.pro a écrit :



Messages aux licenciés de la FFTir

Comme vous le savez sans aucun doute, les instances européennes tentent actuellement de porter un mauvais coup aux tireurs sportifs et aux autres détenteurs légaux d'armes en durcissant de façon drastique notre législation relative à la détention et à l'usage des armes.

Cette dernière avait été établie dans le consensus avec la loi de 2012 et les décrets de 2013 elle répondait parfaitement aux impératifs de sécurité nationale qui ont présidé à son établissement.

Cependant prenant prétexte des attentats de Paris en novembre 2015, la Commission Européenne puis le Conseil de l'Union Européenne, plutôt que de trouver les moyens de traquer les terroristes ont choisi de s'attaquer aux détenteurs légaux que sont les tireurs sportifs, les chasseurs et les collectionneurs, des citoyens qui sont les plus respectueux de la loi.

Le 10 Juin 2016 le Genvat qui réunit les ministres de l'Intérieur des États Membres a adopté une proposition de modification de la directive actuelle qui sera prochainement soumise au parlement européen.

Ce texte qui réduit de façon drastique notre accès à la pratique contrôlée de nos activités sportives, n'est pas encore définitif et il nous appartient de tout faire pour que les eurodéputés l'amendent afin de préserver nos droits et de lutter contre le terrorisme et non pas en brimant et spoliant les utilisateurs légaux.

Notre Fédération au sein du Comité Guillaume Tell s'y emploie avec des moyens et une stratégie qui correspond au contexte qui est le nôtre. Mais notre action a ses limites notamment au niveau international dans les 28 pays de l'union.

[Il existe une association européenne, Firearms-United qui s'implique très fortement dans la lutte contre cette modification de la directive avec des relais dans tous les pays de l'Union Européenne.](#)

Mais cette jeune association dispose de peu d'argent et elle a fait appel à tous pour réunir des fonds afin de disposer de moyens financiers pour lutter efficacement contre ce texte.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de la soutenir en faisant une contribution significative et nous appelons toutes les ligues, les clubs et bien sûr tous les tireurs à contribuer dans la mesure de leurs moyens à cette lutte qui est fondamentale pour la survie de nos disciplines.

Vous trouverez ci-après le lien qui vous permettra de contribuer à la défense de notre sport.

Je compte sur vous,

Philippe Crochard
Président FFTir

<http://firearms-united.com/2016/06/07/donate/>

Précédemment le communiqué suivant déjà porté à votre connaissance dans la dernière CPI :



[Information sur notre site ici.](#)

Communiqué de presse du Comité Guillaume Tell du 2 juin 2016

Le Conseil européen déclare la guerre aux tireurs sportifs et aux chasseurs !

Au nom de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, la Présidence hollandaise du Conseil vient de soumettre des propositions

A la dernière minute et sans la moindre concertation, la présidence hollandaise du Conseil vient de prendre pour cible les tireurs sportifs avec des contraintes nouvelles imposées sur la taille des chargeurs et sur les dérogations exclusivement limitées aux compétitions sportives.

En parallèle, le même acharnement a lieu contre les chasseurs en supprimant purement et simplement la catégorie D afin que toutes les armes, y compris de chasse, déjà soumises à enregistrement, passent dans un régime lourd. Qui va nous faire croire que la suppression de la catégorie D va permettre de lutter plus efficacement contre le crime organisé et le terrorisme.

Les criminels qui utilisent des kalachnikovs et les trafiquants d'armes qui fournissent les délinquants se moquent éperdument de ces nouvelles contraintes qui frappent exclusivement d'honnêtes citoyens, détenteurs légaux d'armes à feu et qui déclarent tout.

Un tel choix nous contraindrait à revoir en profondeur la réglementation française de 2012 et 2013 pourtant reconnue par tous comme sécuritaire et efficace.

Les 2 millions de détenteurs légaux vont subir des contraintes supplémentaires considérables, avec une multiplication de nouvelles procédures administratives que l'administration préfectorale ne sera pas en mesure de gérer.

La présidence hollandaise du Conseil européen veut que soient enregistrées en C toutes les armes à canon lisse à un coup, mais aussi les pistolets d'alarmes, les répliques et les armes neutralisées.

Cet élargissement de la déclaration à des armes qui ne répondent plus à aucun critère de dangerosité est totalement inadmissible et démontre le côté bureaucratique et anti armes d'une telle décision.

Selon nos informations, seules la France et l'Autriche se sont opposées à cette initiative de dernière minute. Cela revient à multiplier par 100 le nombre de déclarations, ce qui équivaut à une paralysie du système pour les prochaines années au moment même où nous allions parvenir à une évolution en France en accord avec le ministre de l'Intérieur.

La présidence du Conseil européen se trompe encore une fois de cible.

Pour le Comité Guillaume Tell, ces mesures inutiles et liberticides vont provoquer la colère des 2 millions d'honnêtes citoyens qui se demandent pourquoi l'Europe, déjà si critiquée, ne se concentre pas sur les vrais enjeux de sécurité publique que sont la traçabilité des armes, leur neutralisation irréversible et l'interopérabilité des fichiers.

Le Comité vient d'interpeller les organisations nationales et européennes afin que chacun alerte les ministres de l'Intérieur de chaque pays qui doivent se réunir le 10 juin 2016 pour prendre une position définitive.

Nous venons de demander une audience au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, afin d'aborder les conséquences catastrophiques de cette réforme, si elle arrivait à son terme.

Avec ses homologues des autres pays, le Comité va continuer à rencontrer les députés européens pour qu'ils redoublent de vigilance afin que les mesures du Conseil européen ne puissent faire l'objet du moindre compromis dans les négociations qui vont avoir lieu en septembre entre la Commission européenne, le Conseil européen et le Parlement.

Pour les 10 millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ne doit pas passer par un acharnement contre les honnêtes citoyens qui font déjà l'objet d'un encadrement très strict.

Pour tout contact :
Thierry Coste
Secrétaire général du Comité Guillaume Tell
E-mail : thierry.coste@acesyst.com

NB: **Le Comité Guillaume Tell regroupe** la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) présidée par Bernard Baudin, la Fédération Française de Tir (FFTir) présidée par Philippe Crochard, la Fédération Française de Ball-trap (FFBT) présidée par Denis Julien, l'Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes (ANTAC) présidée par Eric Bondoux, la Chambre Syndicale Nationale des Armuriers Professionnels (CSNAP) présidée par Yves Gollety et la Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Équipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM) présidée par Dominique Billot.

5)

En dernier, sur le bassin d'Arcachon, avec une hauteur de vagues d'un mètre, 5 enfants étaient entraînés par un courant fort et croissant vers l'Océan, sur un tout petit dinghie rond, à boudins oranges, seuls, pendant que leurs parents faisaient apparemment la fête, "entre adultes", sur un voilier sagement ancré, et amarré aux piquets à huitres... Ce voilier était déjà à 600 m environ, soit à 0,3 NM et donc à 6 minutes de navigation, plus 5 minutes environ pour le temps désamarrage = 11 minutes ! J'ai exigé que le voilier arrive par signaux et, tout le temps nécessaire, j'ai attendu près des enfants avec mon bateau à moteur, loué. Les parents et leurs invités (je suppose ?) m'ont engueulé pour les avoir dérangé !

Chronique rédigée sur 1,5 Pages, plus les annexes.

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.

